



## LES ACTIONNAIRES D'AIRGAS APPROUVENT L'ACQUISITION D'AIRGAS PAR AIR LIQUIDE

**Paris, France, et Radnor (Pennsylvanie), Etats-Unis – 23 février 2016** – Les actionnaires d'Airgas (NYSE : ARG), qui se sont réunis en assemblée générale spéciale ce jour, ont voté en faveur de l'acquisition annoncée précédemment d'Airgas, l'un des principaux fournisseurs de gaz conditionnés et de produits et services associés aux États-Unis, par Air Liquide (Euronext Paris: AI), leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. 75,9 % du total des actions ordinaires en circulation d'Airgas ainsi que 99,5 % des votes exprimés sont en faveur de l'opération. Le vote positif d'une majorité simple des actions en circulation d'Airgas était requis pour approuver l'opération.

Une fois l'acquisition finalisée, le nouvel ensemble sera le plus grand groupe de gaz industriels au monde avec une position de leader en Amérique du Nord, qui complètera ses positions de n°1 en Europe, en Afrique/Moyen-Orient et en Asie-Pacifique. Ce rapprochement entre deux groupes très complémentaires permettra de proposer aux clients du nouvel ensemble des produits et services à plus grande valeur ajoutée et encore plus innovants dans le monde entier.

**Peter McCausland, Président Exécutif d'Airgas**, a déclaré : « Je remercie nos actionnaires de leur confiance et leur soutien. Cette opération réalisée avec Air Liquide est très attractive et nous sommes très enthousiastes à l'idée d'avancer dans ce processus pour créer la plus grande entreprise de gaz industriels au monde. Le nouvel ensemble va améliorer les offres existantes et ouvrir de nouveaux marchés, ce qui bénéficiera à la fois aux clients et aux employés des deux entreprises. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer à travailler étroitement avec Air Liquide pour finaliser l'opération et mener à bien une transition fluide. »

**Benoît Potier, Président-Directeur Général d'Air Liquide**, a déclaré : « Ce vote marque une étape majeure dans le processus de finalisation de l'acquisition d'Airgas. Cette opération sera très créatrice de valeur pour l'ensemble des parties prenantes de nos deux groupes et elle renforcera l'ambition d'Air Liquide d'être le leader dans son industrie, en étant performant sur le long terme et en agissant de façon responsable. Nous nous réjouissons à la perspective de nos succès à venir avec Airgas. »

Sous réserve d'obtention de l'accord des autorités de la concurrence et des autres autorisations réglementaires requises, et de la réalisation des autres conditions de clôture dans les délais escomptés, les parties estiment toujours que l'acquisition pourrait être finalisée au deuxième ou troisième trimestre 2016.

Airgas enregistre auprès de la SEC ses rapports annuels, trimestriels et courants, ainsi que ses formulaires de sollicitation de procuration et les autres informations, y compris les principaux documents liés à cette opération. Ces documents sont accessibles au public gratuitement sur le site internet de la SEC : <http://www.sec.gov/edgar/searchedgar/webusers.htm>.

Des informations complémentaires sur le projet d'acquisition d'Airgas par Air Liquide sont accessibles ici: <https://www.airliquide.com/fr/investisseurs/avertissement-portant-informations-prospectives>

## **Contacts**

### **Air Liquide**

#### **Relations médias**

Caroline Philips

+33 (0)1 40 62 50 84

#### **Pour Air Liquide USA**

Michael Rosen

+1- 713-624-8023

#### **Relations Investisseurs**

+33 (0)1 40 62 51 50

### **Airgas**

#### **Relations médias**

Sarah Boxler

+1-610-263-8260

sarah.boxler@airgas.com

#### **Relations Investisseurs**

Joseph Marczely

+1-610-263-8277

joseph.marczely@airgas.com

## **A propos d'Air Liquide**

Leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé, Air Liquide est présent dans 80 pays avec plus de 50 000 collaborateurs et sert plus de 2 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902. L'ambition d'Air Liquide est d'être le leader dans son industrie, en étant performant sur le long terme et en agissant de façon responsable.

Pour Air Liquide, ce sont les idées qui créent de la valeur sur le long terme. L'engagement et l'inventivité permanente des collaborateurs du Groupe sont au cœur de son développement.

Air Liquide anticipe les enjeux majeurs de ses marchés, investit à l'échelle locale et mondiale et propose des solutions de haute qualité à ses clients, ses patients, et à la communauté scientifique.

Le Groupe s'appuie sur sa compétitivité opérationnelle, ses investissements ciblés dans les marchés en croissance et l'innovation pour réaliser une croissance rentable dans la durée.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à 16,4 milliards d'euros en 2015. Ses solutions pour protéger la vie et l'environnement représentent plus de 40 % de ses ventes. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et est membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.

Pour plus d'informations : [www.airliquide.com](http://www.airliquide.com)

## A propos d'Airgas

Airgas, Inc. (NYSE: ARG), au travers de ses filiales, est l'un des principaux fournisseurs aux Etats-Unis de gaz industriels, de gaz médicaux, de gaz de spécialité et d'équipements connexes, tels que les équipements de soudage et les produits associés. Airgas est un producteur de premier plan de gaz de l'air aux Etats-Unis avec 16 unités de séparation de l'air, un producteur majeur de dioxyde de carbone, de neige carbonique, d'oxyde nitreux, l'un des principaux fournisseurs d'équipements de sécurité aux Etats-Unis, un leader de réfrigérants, de produits ammoniaqués, et de produits chimiques aux Etats-Unis. Environ 17 000 collaborateurs travaillent dans plus de 1 100 sites, notamment des succursales, des points de vente, des sites d'approvisionnement en gaz, des laboratoires pour gaz spéciaux, des usines de production et des centres de distribution. Airgas distribue également ses produits et services à travers son réseau de e-commerce, son catalogue et ses canaux de vente à distance. Son envergure nationale et sa forte couverture locale offrent un véritable avantage compétitif à sa base de clientèle diversifiée.

Le chiffre d'affaires d'Airgas s'est élevé à 5,3 milliards de dollars en 2015 (année fiscale se terminant au 31 mars 2015).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.airgas.com](http://www.airgas.com).

## Avertissement portant sur les déclarations prospectives

Ce communiqué inclut des « déclarations prospectives » au sens de la Section 27A du Securities Act de 1933 des Etats-Unis, et la Section 21E du Securities Exchange Act de 1934 des Etats-Unis, tels que modifiés. L'Air Liquide S.A. (« Air Liquide ») et Airgas Inc. (« Airgas ») ont identifié certaines de ces déclarations prospectives avec les mots « croire », « pourrait », « ferait », « possible », « fera », « devrait », « s'attendre à », « a l'intention de », « anticiper » ou « continuer », la forme négative de ces mots, ainsi que d'autres termes qui ont un sens similaire ou encore, l'utilisation de dates futures. Les déclarations prospectives incluses dans ce communiqué contiennent, de manière non limitative, des affirmations concernant le calendrier indicatif envisagé pour la réalisation des opérations décrites dans ce communiqué de presse, la conduite par Air Liquide des activités d'Airgas à la suite de la réalisation des opérations envisagées, ainsi que des affirmations concernant la conduite future, la direction et le succès des activités d'Airgas. Ces déclarations doivent être nuancées par les risques et incertitudes entourant de manière générale les attentes futures, et les résultats réels pourraient différer de manière significative des résultats actuellement anticipés en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les risques et incertitudes qui pourraient entraîner un décalage entre les résultats réels et les attentes incluent : des incertitudes liées au calendrier des opérations envisagées ; la possibilité que les conditions requises pour la réalisation des opérations envisagées ne soient pas satisfaites ou que les parties n'y renoncent pas, notamment la possibilité qu'une entité gouvernementale interdise, tarde ou refuse de délivrer une autorisation réglementaire requise ; les effets d'une perturbation causée par l'annonce des opérations envisagées rendant plus difficile le maintien des relations avec les employés, les clients, les vendeurs et autres partenaires commerciaux ; le risque qu'un litige d'actionnaires en lien avec les opérations envisagées affecte le calendrier ou la réalisation des opérations envisagées ou entraîne des coûts significatifs de défense judiciaire, d'indemnisation et de responsabilité ; d'autres effets commerciaux, incluant ceux liés au contexte de l'industrie, de l'environnement économique ou politique qui ne peuvent pas être contrôlés par les parties aux opérations envisagées ; des frais de transaction ; des passifs réels ou éventuels ; et d'autres risques et incertitudes mentionnés dans les dépôts d'Airgas auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis (la "SEC"), notamment la section « Facteurs de risque » du rapport annuel d'Airgas sur formulaire 10-K le plus récent. Vous trouverez des copies gratuites des dépôts d'Airgas auprès de la SEC sur le site internet de la SEC à l'adresse suivante : [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Air Liquide et Airgas n'ont aucune obligation de mettre à jour une quelconque déclaration prospective résultant d'une nouvelle information, de développements futurs ou autres, à l'exception de ce qui est requis par la loi. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué sont qualifiées dans leur intégralité par cet avertissement.